

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5795

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL GOTAYA Abdellah

182364

Date de naissance : 01/01/1958

Adresse : Hay AL Fakher Res EL FASR Imm H N°h
Belmoussa Casab

Tél. : 06 69 73 60 33 Total des frais engagés : 1094,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/12/2013

Nom et prénom du malade : EL GOTAYA ABDELLAH Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

Cardiopathie ischémique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/12/23	C		300 DHS	Dr. MOUSTAID <i>جراح</i> Cardiologue Au Souhaib Erroumi, n° 36, Casablanca - Tel: 0525 1225 Bernoussi-Casablanca - Tel: 0525 1225

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MONT BLANC Rue 22 N° 116 Béni Mellal	18.12.23 GHOFRANE NPE: 092029248	1694,40

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS	
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		G
	B				
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr MOUSTAID Hayat

الدكتورة مستعد حيّاً

Spécialiste des maladies du Cœur et des Vaisseaux



٤- اختصاصية في أمراض القلب والشرايين وارتفاع الضغط الدموي

HTA. Echocardiographie doppler. Holter ECG et Tensionnel Epreuve d'effort

التشخيص بالصدى والدوبلر. تمرير الجهد
تسجيل مستمر لضغط الدم لمدة 24 ساعة
تسجيل مستمر لخطط القلب لمدة 24 ساعة

تاريخ إجراء الفحص غير قابل للتغيير

Casablanca, le : **18 DEC 2023**

tit deo 2 nis

M: El Gotta ya Abdellah

82.4	15 Sac	20	14 p/j
27.00 x 2	Co-plani x	5	14 p/j
1B	Bilovac	25	1/2 4 p/j x 2 j
22.8		40	14 p/j
34.60 x 3	Lasili x	50	1/2 4 p/j
65	Aldactone	50	14 p/j
31.00 x 2	Conexyl	5	14 p/j
17.00 x 3	Nononitriil	20	1/2 4 p/j x 2 j
16.700 x 2	Hestru	10	14 p/j one.
10.760 x 1	Shagid	700	14 p x 2 j
32.62 x 2	Ph. 6		2 Bfis and 1000
tt.	Ph. 6		Dr. MOUSTAID Hayat

Dr. MOUSTAID Hayat
Cardiologue

NR 86 Avenue Bouhadouf - Roumi Amal 2 - Berrioues - Tel : 05 22 73 09 25
Sur Rendez-vous

ALDACTONE 50® mg spironolactone

P.P.V: 56,80 DH



Maphar
Bd Alkimin N° 6, Ql,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 167,00 DH



LOT : LASILIX 40MG
01 : 23/02/02
20CP SEC
P.P.V : 34DH60
6 118000 060468

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebââ Casablanca
Coplivix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH
6 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebââ Casablanca
Coplivix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH
6 118001 082018

6 118001 040148

NATISPRAY 0,30mg
Solution (18ml)
BOTTU S.A PPV : 69DH30

ALDACTONE 50® mg spironolactone

P.P.V: 56,80 DH



2 3 1 4 9 3
0 4 2 0 2 6
3 6 . 2 0

LOT 230994
EX 02/28
PPV 17DH00

LOT 230994
EX 02/28
PPV 17DH00

LOT 230994
(P 02/28
PPV 17DH00

Maphar
Bd Alkimin N° 6, Ql,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 167,00 DH



LOT : LASILIX 40MG
01 : 22/02/02
20CP SEC
P.P.V : 34DH60
6 118000 060468

LOT : LASILIX 40MG
01 : 23/02/02
20CP SEC
P.P.V : 34DH60
6 118000 060468

2 3 1 4 9 6
0 4 2 0 2 6
1 0 7 . 6 0

LOT : LASILIX 40MG
01 : 24/02/02
20CP SEC
P.P.V : 32DH410
6 118000 060468

82,10

92,00

92,00

Elgottaya
ID: Abdellah

PAPIER 18-Déc-2023 12:16:44

ans cm kg

Méd:
Service:

Fréq. Card.: 56 BPM
Int PR: 177 ms
Dur.QRS: 101 ms
QT/QTc: 410/402 ms
Axes P-R-T: 24 95 -37

CHANGER LE PAPIER

